

# PELERINAGE à Ars via Paray le Monial et Taizé du 31 mai au 2 juin 2019

Bulletin d'inscription (Remplir un bulletin par participant) page 1/2

## Coordonnées

N° (A compléter par le service) . . . .

Civilité :  Mme  Mlle  Mr  Père  Frère  Soeur

NOM . . . . . Prénom . . . . .

Adresse . . . . .

Code postal. . . . . Ville. . . . .

Téléphone fixe . . . . . Téléphone portable. . . . .

Email : . . . . . @ . . . . .

Date de naissance : . . . . .

En cas d'incident, prévenir :

Nom : . . . . . Tél. fixe. . . . . Tél. portable . . . . .

Nom : . . . . . Tél. fixe. . . . . Tél. portable . . . . .

## Renseignements divers

· J'autorise le service des pèlerinages à utiliser mon image dans le cadre de ses activités  oui  non

· Marche à pied : Rien à signaler  moins de 200 m  Fauteuil roulant

· Particularités de type allergie alimentaire, diabète, ou autres : \_\_\_\_\_

## Hébergement souhaité (dans la limite des places disponibles)

Chambre individuelle (sous réserve de disponibilité, supplément : 23,00 €)  oui

Chambre à partager  oui avec\* : Nom et Prénom \_\_\_\_\_

(\* ) sans précision de sa part, une personne souhaitant partager sa chambre sera logée en chambre à deux avec une autre personne. En cas d'impossibilité, la personne s'engage à régler le supplément chambre individuelle.

## Règlement (Prix selon les conditions générales de vente)

Si vous réglez pour un autre pèlerin ou si un autre pèlerin règle pour vous :

Participation individuelle réglée par : .....

Règlement de ma participation individuelle et de celle(s) de .....

Vous pouvez aussi faire un don (facultatif) pour un pèlerin démuné : .....

Le règlement (Argent liquide ou chèque) peut être fractionné. Chèques à l'ordre de ADO service diocésain des pèlerinages d'Orléans. **Pour une raison pratique, vous pouvez nous donner tous les chèques dès votre inscription** avec les dates d'encaissement au dos du chèque. Dernier paiement au plus tard le **28/05/2019**.

Versements	Montant	AL / CH	Date versement	Date encaissement
1 <sup>er</sup> Acompte à l'inscription (minimum 30 €)				
Solde				

Après avoir pris connaissance des conditions générales de vente (page 2/2) et du programme joint en annexe, je m'inscris au pèlerinage à Ars via Paray le Monial et Taizé du 31 mai au 2 juin 2019 au départ de :

Orléans La Source

Théâtre Orléans

Gien

Fait à . . . . . le . . . . . Mention manuscrite lu & approuvé **signature**

**A retourner au Service Diocésain des Pèlerinages**  
**Merci de conserver un double de votre bulletin d'inscription**

### SERVICE DIOCESAIN des PÈLERINAGES

Maison Saint Vincent – 51, bd Aristide Briand – 45001 ORLEANS Cedex 1

Tél : 02 38 24 28 43 – Email : [pelerinagedo@gmail.com](mailto:pelerinagedo@gmail.com)

N° Atout France IM045 11 005 – Garant financier ATRADIUS contrat 379914 - Assurance Mutuelle Saint Christophe client 023025420

# PELERINAGE à Ars via Paray le Monial et Taizé du 31 mai au 2 juin 2019

Bulletin d'inscription page 2/2  
Conditions générales de vente (loi 1<sup>er</sup> juillet 2018)

## 1) Les caractéristiques principales des services de voyage

### 1-1) Destination, période :

Pèlerinage à Ars via Paray le Monial et Taizé du 31 mai au 2 juin 2019 selon programme de la plaquette jointe.

### 1-2) Transport :

Voyages Jeanne d'Arc - Autocar 28/40 Places avec clim, wc et vidéo – autocar < 6 ans possédant ceintures de sécurité

Vendredi 31 mai 2019 : Départ 07h45 Orléans La Source (St Yves) - 08h00 Orléans (Théâtre) – 09h15 Gien (lieu précisé ultérieurement)  
Arrivée : 14h00 Paray le Monial

Samedi 01 juin 2019 : Départ Paray le Monial 09h45

Arrivée Taizé : 11h00

Départ Taizé : 14h00

Arrivée Ars : 15h00

Dimanche 02 juin 2019 Départ ARS : 12h15

Arrivée : 19h00 Gien (lieu précisé ultérieurement) – 20h15 Orléans (Théâtre) – 20h30 Orléans La Source (St Yves)

### 1-3) Hébergement et petit déjeuner :

31/5/19 : Maison Cor Christi 3, ter rue de la paix 71600 Paray le Monial

1/6/19 : hôtel Régina 657 route Départementale 904 01480 Ars sur Formans

### 1-4) Repas :

Dîner 31/5/19 : Maison Cor Christi 3, ter rue de la paix 71600 Paray le Monial

Déjeuner 1/6/19 : repas avec les jeunes accueillis à Taizé

Dîner 1/6/19 : hôtel Régina 657 route Départementale 904 01480 Ars sur Formans

Déjeuner 2/6/19 : panier repas

### 1-5) Visites ou autres services compris :

Paray: Sanctuaire - Musée du Hiéron

Ars : Sanctuaire – Maison du curé d'Ars

### 1-6) Groupes :

Un groupe de 40 pèlerins.

### 1-7) Accessibilité aux personnes à mobilité réduite, régimes alimentaires éventuels:

Demande accord préalable à faire à l'organisateur.

## 2) Organisateur :

Service Diocésain des Pèlerinages (coordonnées et agrément en pied de page)

## 3) Prix total du pèlerinage

Prix sur la base de 40 participants : 210,00 € (hébergement en chambre double e); supplément de 23,00 € pour chambre simple.

Ce prix ne comprend pas

-le repas du vendredi midi (pique-nique à apporter)

-le pourboire du chauffeur

- les boissons et autres prestations non précisées dans le programme

## 4) Modalités de paiement

Acompte (minimum de 30,00€) à joindre au bulletin d'inscription. Possibilité de paiement échelonné en 4 fois dont solde avant le 28/05/2019.

## 5) Nombre minimal de personnes requis pour réaliser le pèlerinage.

Si le nombre de participants au 15/04/2019 est inférieur à celui mentionné, nous vous contacterons pour un accord sur un complément éventuel ou une annulation du pèlerinage.

## 6) Conditions d'annulation :

Toute annulation du fait du participant doit être notifiée par téléphone ou email au service diocésain des pèlerinages d'Orléans et confirmée par courrier.

En cas d'annulation et si aucune personne ne peut vous remplacer, des frais seront retenus pour le remboursement.

Date d'annulation du pèlerinage	Frais retenus
A + de 45 jours du départ	30 €
Moins de 30 jours du départ	au maximum 50% du prix total
Entre 8 et 30 jours du départ	au maximum 75% du prix total
A - de 8 jours du départ	au maximum 100% du prix total

## 7) Assurance :

Mutuelle Saint Christophe client 023025420 (conditions fournies sur demande)

## Règlement Général sur la Protection des Données personnelles

Les données que vous nous communiquez sur le bulletin d'inscription sont soumises à la loi de Règlement Général sur la Protection des Données personnelles. Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de ce pèlerinage et à l'envoi d'information pour les futurs pèlerinages. Le destinataire des données est le service diocésain des pèlerinages. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au service diocésain des pèlerinages.

### SERVICE DIOCESAIN des PÈLERINAGES

Maison Saint Vincent – 51, bd Aristide Briand – 45001 ORLEANS Cedex 1

Tél : 02 38 24 28 43 – Email : [pelerinagedo@gmail.com](mailto:pelerinagedo@gmail.com)

N° Atout France IM045 11 005 – Garant financier ATRADIUS contrat 379914 - Assurance Mutuelle Saint Christophe client 023025420